

# Français du Monde ADFE Washington

**Bulletin de liaison** N<sup>0</sup> 100, Septembre 2013 Français du Monde Association Démocratique des Français à l'Étranger Section de Washington PO Box 105 Queen Anne, MD 21657

410-364-5526 willmon@tcfl.org

























#### **Présentation**

Un anniversaire en chasse un autre ! Nous fêtions, il n'y a pas si longtemps, les 30 ans de notre section, c'est maintenant au tour de notre 100e bulletin de liaison d'être à l'honneur.

Notre bulletin, depuis sa création à l'automne 1981, est plus qu'un relais du magazine "Français du Monde" édité par le siège parisien de notre association. S'il reprend et fait circuler l'information auprès des Français expatriés concernant leurs droits, rapporte les problèmes qui se présentent à eux, s'engage à leurs côtés,... il témoigne également de l'activité de notre communauté et de notre section : rencontres thématiques qu'elle programme, sujets d'actualité qu'elle traite, soirées conviviales qu'elle organise, réunions auxquelles elle participe. Sa raison d'être n'a pas changé. Seule sa présentation a doucement évolué au cours des années. Si le noir et blanc est resté sa marque, la dernière version électronique lui a donné discrètement un peu de couleur.

Le 99e bulletin envoyé, le 100e se profilant, s'est vite imposée l'idée de faire une pause. de se retourner, d'essayer de retracer le chemin parcouru. Il a suffi de feuilleter tous les bulletins - un grand moment d'émotion pour retrouver dans les articles publiés, le témoignage de l'engagement de ceux qui se sont investis au sein de notre association, auprès de leurs compatriotes farouchement désireux de garder leurs liens avec la France. Le projet de réaliser un numéro souvenir s'en est suivi. Le plus dur restait à faire! Comme nous n'avions pas retenu de critères précis, ce sont des coups de coeur qui l'ont emporté. La sélection demeurait trop importante. Il a fallu opérer des choix qui nous ont paru difficiles.

De nombreux dessins de Nina Gimond ont été insérés entre ces articles. Nina a si souvent et généreusement mis son talent au service de notre association pour illustrer les affiches des événements que nous proposions Avec ce numéro spécial, se présente l'occasion de saluer nos adhérents et tous ceux qui se sont relayés au long des années en acceptant bénévolement d'animer nos soirées, de participer à nos activités. Ils ont ainsi contribué à la réalisation de ces 100 bulletins.

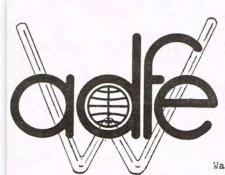
A l'heure des sites web et des forums sur Internet, des réseaux sociaux, notre bulletin sera peut-être amené à évoluer. Il ne cessera cependant de reprendre et d'aviver la devise de notre association, citée dans de nombreux numéros :

Soyez actifs !... Envoyez votre cotisation !

Pour l'heure, bonne lecture!

Monique Curioni





bulletin de liaison n°1

# association démocratique des français à l'étranger

Section de Washington

Washington D.C. 20008 - 2129 Wyoming Avenue - NW -

# ce n'était qu'un début...

Déclarée au Consulat de France, en Juin dernier, la section ADFE de Washington regroupait en octobre plus de 90 membres. Il y avait pour - tant presque un an que nous en avions jeté les bases : à cette époque, le mot "démocratie", prononcé dans le cadre d'une réunion de parents avait provoqué plus de ricanements et de haussements d'épaules que d'applaudissements.

Dans cette ambiance, des Français de sensibilité de gauche - dont certains dans le cadre des organisations internationales, avaient déjà formé il y a quelques années un petit groupe de réflexion spontané, et dont d'autres encore étaient plus isolés - ont décidé de se regrouper et de s'organiser pour défendre entre autres ce prin cipe de base.

Envisagée pour la fin de l'hiver 80/81, la création de notre section fut différée afin de mettre en place des groupes de travail chargés soit d'aplanir certaines difficultés locales, soit de réfléchir sur nos possibilités d'action dans l'avenir. Au printemps, cinq commissions furent créées regroupant les Français qui souhaitaient déjà "le changement". Accueil, Logistique, Culture, Représentation politique et Problèmes juridiques, sociaux et fiscaux des Français à l'étranger.

Ce n'est finalement que le 8 juin que nous avons tenu notre Assemblée Générale constituante et élu un Bureau provisoire, tout en poursuivant le travail au sein des commisions durant tout l'été.

A présent, après une première Assemblée Générale tenue le 30 septembre en présence de Renaud-Vignal, chargé de mission de Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération, la section commence à fonctionner à un rythme plus régulier.

Le Bureau élu par l'Assemblée Générale s'est réuni et a défini les taches les plus urgentes. Le travail de commissions se poursuit aussi bien en ce qui concerne les actions ponctuelles comme par exemple la participation aux cérémonies de Yorktown ou la constitution d'un fichier, que les améliorations dans différents domaines, notamment la circulation de l'information, la diffusion de la presse et des livres français, l'utilisation de convertisseurs permettant de visionner les émis sions de la T.V. Française le passage sur les ondes de Radio France des membres de l'ADFE. Il faut naturellement y ajouter un travail de recherche et de réflexion à long terme sur les problèmes de démocratisation et de représentation parlementaire.

Les taches ne manquent pas pour les volontaires. Heureusement il y en a!

# BIENTOT à 1a TELEVISION

En coopération avec le Consulat de France il sera possible dans les mois à venir de voir des programmes télévisés français qui couvriront tous les aspects du petit écran (information politique, sport, variétés, théâtre, cinéma).

Au cours des dernières années, Monsieur Marchal a essayé plusieurs fois de programmer des émissions françaises au Consulat sans pouvoir pour autant attirer le grand public. Il appartient donc aux associations telles que la nôtre d'informer nos adhérents sur les horaires des séances et les programmes à notre disposition. Il est bien évident que s'il n'y a pas d'intérêt véritable pour ces programmes au sein de la communauté française, le consulat devra, comme l'an passé, suspendre ces émissions plutôt que d'opérer pour un public extrêmement restreint.



Nous pensons offrir au départ deux soirées par mois d'émissions, probablement le mercre-di soir. Nous espérons commencer la saison avec le match de football de Coupe du Monde France-Hollande qui se joue au Parc des Princes le 18 novembre. La vidéo-cassette devrait nous arriver dans les plus brefs délais. Ces cassettes sont en SECAM et ne peuvent être utilisées qu'avec le convertisseur du Consulat et sont incompatibles avec le système américain de télévision en couleur NSTC.

#### CARNET

• M. Charles HERNU, ministre Français de la défense, sera à Washington en visite officielle du 6 au 8 janvier.

•16 janvier 1982
Réunion de soutien
au bulletin de liais
son - Vin blanc et
galettes des roisCaféréria du lycée
(Forest road,
Bethesda, MD) de
14h.30 à 16 heures.
On tirera les rois
à 15 heures. Participation aux frais:
5 par adulte, \$ 1
par enfant.

CONCOURS DE
DESSINS
Pour enfants, par
tranche d'âge: moins
de 7 ans, de 7 a 10
ans et plus de 10
ans. Chaque enfant
apporte son dessin
sur feuille 21x27cm
(11x8 1/2 inches).
Thème: l'hiver à
Washington.

· Activités Cultu relles Françaises à Lashington: le Service Culturel de l'Ambassade de France, 4400 jenifer St, NW, Washington DC 20015, fait paraî tre tous les mois une sélection des manifestations culturelles françaises à Washington. Pour recevoir cette liste il suffit de téléphoner au Service Culturel (202) 363-6361, et de donner vos nom et adresse.

o 22 janvier 1982 Soirée Brassens. Disques et textes. Animée par Michèle Blin et Marie-Claude Carrère. tel: (202) 862-9552 ou 530-7705

• Prochaine réunion du bureau de l'ADFE Mashington: mardi 5 janvier 1982 à 20 h. au consulat.

samedi 16 janvier 14h30

# Galette des Rois

Concours

de

DESSINS

pour enfants

**\$5** par adulte \$1 par enfant

# La mort de PIERRE MENDES-FRANCE

Curieux ! Les voilà tous unanimes, de la droite la plus réactionnaire à la gauche la plus centriste, à louer la rigueur, le refus du mensonge, l'intégrité morale de Pierre MENDES-FRANCE. Et pourtant ...



Pourtant combien parmi eux ont été à ses côtés dans les moments difficiles où il s'efforçait, précisément, d'appliquer une politique de rigueur, qui aurait permis à la France de sortir de l'ornière coloniale et de redresser son économie tout en jetant les bases sociales d'un avenir meilleur ?

Mais qu'importe l'origine des louanges posthumes. L'important n'est-il pas qu'il ait eu raison, qu'il ait fait comprendre à tous que l'intérêt général passait avant les intérêts privés et que tout redressement, social ou économique, ne pouvait être atteint qu'au prix de sacrifices souvent difficiles.

A-t-il eu raison trop tôt ?
Fidèle à ses principes, P.M.F.
devait son succès à son refus du
double langage, des fausses promesses et des compromissions. C'était
un véritable homme de gauche et
sa mort nous prive d'un recours et
nous déconcerte.

A l'heure où le seul mot
"politique" fait peur, où le fait de
se déclarer idéologiquement engagé
fait jaillir les invectives, surtout
si cette idéologie se veut progressiste
ou "socialiste", comment ne pas
regretter sa franchise, sa loyauté, son
engagement ?
"Je ne crois pas, comme certains,
qu'il faut mentir au peuple ou
biaiser avec lui", disait-il.

Nous n'oublierons pas le message qu'il nous a transmis.

# MA"PREMIERE"AU CSFE

Par William Gaillard

La premiere session du C.S.F.E "nouvelle formule" a permis de lever les dernieres equivoques qui pouvaient subsister au sujet de la representation politique des Francais de l'etranger. Les adversaires de l'A.D.F.E ont toujours insiste dans le passe (et dans le present) sur le caractere "apolitique" de leurs candidatures et sur leur refus de toute etiquette politique. Ma surprise a donc ete tres grande quand des la premiere session pleniere du C.S.F.E, j'ai remarque le nom d'un de mes "collegues" de la circonscription Etats-Unis Est sur une liste presentee pour l'election du bureau permanent du C.S.F.E par le R.P.R et l'UDF. M. Andre Maman a en effet ete elu comme numero trois sur une liste emmene par deux senateurs R.P.R., MM. de Cuttoli et Cantegrit.

C'est sans esprit de polemique que je tiens a souligner le fait qu'au C.S.F.E comme dans la communaute française de Washington, il y a d'une part l'A.D.F.E et de l'autre il y a la droite.

Si les representants de la droite ne se sont pas prives de pratiquer allegrement la surenchere demagogique en ce qui concerne les credits et autres depenses venant du budget de la nation, ce sont eux qui ont "emascule" un voeu sur "la transparence financiere des etablissements d'enseignement francais" des Etats-Unis. Ce voeu qui emanait a l'origine d'une proposition des elus de l' A.D.F.E avait pour objectif d'assurer "la gestion democratique des finances" de ces etablissements qui

reçoivent sous une forme ou une autre, une aide substantielle de la France. Ce que les élus de la droite n'ont pas apprécié, c'est la démocratie. Le mot que la droite a fait supprimer, c'est le mot "démocratique". La majorité conservatrice du C.S.F.E veut bien faire payer la communauté nationale (ce qu'elle se refusait à faire quant elle était au pouvoir à l'Elysée) mais elle refuse tout contrôle démocratique sur la façon dont les deniers de l'Etat sont dépensés par les communautés françaises de l'étranger et ce, qu'il s'agisse de fonds scolaires ou de dépenses à caractère social au niveau des consulats Comme il apparaîtra clairement quand j'aurai le plaisir de débattre des résultats de cette première session du nouveau conseil avec vous, les élus de l'A.D.F.E., aussi bien au sein des commissions permanentes qu'en session plénière, ont eu à coeur de défendre les intérêts des Français à l'étranger dans un esprit de solidarité et de responsabilité nationales qui sont le contraire de la surenchère démagogique à laquelle certains se sont laissés aller. Le vote des représentants de l'A.D.F.E. a toujours été inspiré par ces principes et quand nous nous sommes vus obligés

de rompre "le bel unanimisme" du Conseil, nous l'avons fait pour respecter ce que nous pensons être l'intérêt national dans cette période difficile pour les économies industrialisées. Il nous est apparu impossible de demander davantage pour les Français de l'étranger au moment où nos compatriotes de la métropole sont appelés à faire les sacrifices que l'on connaît. Telle est la ligne de conduite que j'ai suivi en tant que représentant des Français des Etats Unis au cours des débats du C.S.F.E. et bien entendu celle que je défendrai devant mes électeurs.

# La nouvelle Ambassade

Le mardi 22 février, M. François DOPFFER, Premier Conseiller près l'Ambassade de Françe à Washington, tenait une réunion d'information sur la nouvelle Chancellerie. Le chantier a 3 mois d'avance et notre nouvelle Ambassade, Reservoir Road, devrait être terminée pour l'été 1984. Tous les représentants des associations, syndicats et groupements français étaient conviés à cette réunion.

Après une présentation générale de 1' immeuble faite par M. DOPFFER, M. Guillaume de GUERRE, architecte à 1'Ambassade, a exposé la partie publique de la construction.

Elle se composera d'un auditorium de 280 places entouré d'une grande pièce de 400 m<sup>2</sup>, équipée de parois mobiles. Un centre de documentation et une bibliothèque comportant surtout des ouvrages de références seront installés dans cette salle.

(suite p. 7)

# ENVOYEZ VOTRE COTISATION



COTISATION INDIVIDUELLE adhésion et abonnement à français du Monde adhésion sans abonnement 430

COTISATION COUPLE adhésion et abonnement à français du Monde adhésion sans abonnement \$40

COTISATION VSNA OU SALAIRE ANNUEL
INFÉRIEUR À 20,000 POLLARS
adhésion et abonnement à Français du Monde
adhésion sans abonnement \$23

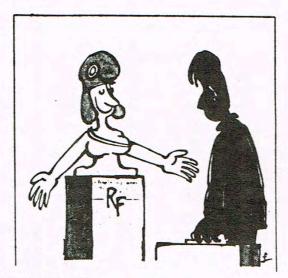
Adressez votre chèque à : ADFE-Washington, 10306 Fleming Ave,Bethesda,MD20814

Responsable de la publication : Anne-Marie Chambord

REFORME

DU CODE

DE LA



#### NATIONALITE

Qu'en est-il du projet de loi sur la REFORME DU CODE DE LA NATIONALITE ?

Depuis la fin du Moyen-Age, est Français tout enfant né en France de parents dont l'un au moins est Français. L'enfant, né en France de deux parents étrangers, deviendra Français automatiquement à sa majorité, s'il réside en France et ne renonce pas à la nationalité française dans l'année précédant son dixhuitième anniversaire; il peut aussi dès seize ans, faire la demande de la nationalité française si ses parents sont d'accord; avant seize ans, ses parents peuvent en faire la demande pour lui s'ils résident en France.

Enfin, il peut aussi être français dès sa naissance si l'un de ses parents, étranger, est né en France.

Il suffit en un mot d'être né sur le sol français pour être français, en vertu du sol". C'est fameux "droit du automaticité que la loi présentée par Albin Chalandon et acceptée par le Conseil des Ministres malgré l'avis du Conseil d'Etat veut remettre en cause. Un enfant né en France de parents étrangers devra, entre seize et vingt faire une demande de naturalisation prêter le serment, devant un de respecter les lois de la République. La nationalité française lui sera refusée s'il été condamné à plus de six mois de prison ou s'il n'a pas une " connaissance suffisante la langue".

Sa situation pourra d'autre part, à tous moments, être remise en question par le Ministère Public.

# petites annonces

NEON a commencé à travailler sur premier projet "Le Système du Docteur et du Professeur Plume" d'après Edgar Poe. Une trentaine de personnes (francophones et anglophones) participent aux différents groupes de travail: Groupe Acteurs, Dramaturgie, Groupe Technique et Plastique, Groupe Administration. Notre équipe doit renforcer. Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux venus. Si vous êtes intéressés téléphonez à Didier Rousselet (301) 530 90 80.



"LE NEON", une compagnie théâtrale franco-américaine

le néon le néon le néon le néon le

# Welcome To WASHINGTON

Renseignements

Destinés Aux

Gamilles Grançaises

Arrivant Dans La Région De

Washington, D.C.

L'ADFE TIENT À VOTRE DISPOSITION UN DEPLIANT: "ACCUEIL" QUE VOUS POUVEZ VOUS PROCURER AUPRES DES MEMBRES DU BUREAU

#### Rallye automobile

Dimanche 19 novembre 1989 la Révolution a triomphé en companie d'une centaine de participants de tous âges et de tous horizons, au cours d'un rallye organisé par l'ADFE-Washington et l'Associationdes enseignants du Lycée Français international. Le parcours les a conduit de Oak Hill Cemetary à Lafayette Square (why?), puis Declaration Memorial (How difficult!) puis Hains Point(la haine de Charlotte Corday), Freer Galery (l'homme le plus libre), National Gallery (?) et enfin la révolution de 1989 en plein Chinatown.

La journée s'est terminée par une soirée au Lycée Français international au cours de laquelle chaque équipe devait évoquer la révolution oralement et gestuellement. Les premiers ont reçu un repas au restaurant et des voyages.

Un autre rallye aura lieu au printemps. Préparez-vous!

No 28 Mars 1988



# FRANCOISE DOLTO

Célèbre pour ses émissions radiophoniques et ses ouvrages

, Françoise Dolto a, avec Jacques Lacan, occupé la scène psychanalytique de la France d'après guerre. Grande clinicienne et très proche des enfants, elle fut la fondatrice de la psychanalyse d'enfants.

Etre femme et mère a certainement beaucoup joué dans sa pratique. Elle y incluait toujours la dimension parentale. Elle affirmait que le foetus participe à la vie familiale: "un nouveau né connaît la vérité, s'il n'est pas conscient, son inconscient, lui, est déja constitué". Elle disait qu'il "faut parler vrai à l'enfant, toujours le situer dans son passé, sa vie d'aujoudhui, le projeter vers l'avenir". Elle utilisait les mêmes mots que l'enfant. Elle disait des enfants autistes qu'ils "s'escargotent", que les adolescents vivent "le complexe du homard".

Mais attention à ne pas faire de Dolto, un mythe. Le culte serait de trop. Il n'y a aucune recette toute preparée. Françoise Narette est née en 1908 d'une famille bourgeoise et traditionnelle. A 8 ans, elle veut "être médecin d'éducation". Après la mort de sa soeur ainée, sa mère la rejette, l'accusant de vivre à la place de la préférée. Empêchée par sa famille de faire des études de médecine, elle paie ses études avec l'argent qu'elle gagne. Pour des raisons personnelles, elle entreprend une cure psychanalytique avec René Laforgue en 1932. Elle s'installe ensuite comme analyste, reçoit surtout des enfants et consulte à l'Hopital Trousseau. Mariée avec Boris Dolto, elle aura de lui 3 enfants. Elle meurt en Aout 1988. (suite page 2)

Pour celles et ceux qui veulent en savoir d'avantage:

- <u>Paroles pour Adolescents ou le Complexe du Homard</u>.

Hatier-Paris 1989.

- <u>Autoportrait d'une Psychanalyste</u> Seuil 1989.
- <u>De la Pédiatrie à la Psychanalyse</u>. Seuil 1939.
- L'evangile au risque de la Psychanalyse.

2ème volume 1977-78.

- La cause des enfants. 1985.

Le secret de Dolto était une déchirure affective intense, cette mère la rejetant après la mort de sa soeur ainée, l'accusant de vivre à la place de la préférée: l'accusant d'ètre une voleuse de vie.

A 8 ans, Françoise Dolto a inventé un nouveau métier: "je veux être médecin d'education". En y parvenant, elle a été pour une génération d'enfants, celle qui comprend, et qui plus important encore, aime.

# Qui sont les Français de Washington?

Avec ce premier numéro du bulletin de l'année 91, nous sommes heureux d'inaugurer une série d'articles qui ont pour but de mieux faire connaître la communauté Française de Washington.

Ne nous demandés, en compatriotes, attérrir là les problèmes

sommes nous rencontrant cercomment ils comment qui s'étaient posés lors de leur

iamais tains de nos avaient pu avaient réglé

arrivée? Comment leur famille réagissait à tel ou tel événement? quelles étaient les qu'ils avaient eues ? Comment intégration ? Quelles étaient

difficultés d'adaptation ils avaient réussi leur désormais, après plusieurs années, leur perspective de retour?

Les statistiques n'ont jamais réussies à répondre à ce type de questions. L'ADFE a donc décidé de commencer une série de "portraits", à base d'interviews de Français qui ont quelque chose à dire sur la façon dont ils vivent leur arrivée aux U.S.A. et leur existence loin de la "mêre patrie".

Dans ce par une "popucelle des jeunes dans une Les obstacles que

numéro lation" chercheurs université ces jeunes

commençons méconnue, expatriés américaine . contrent en

arrivant sont souvent bien plus importants que ceux qu'affrontent les Français déja installés dans une carrière "internationale" . L'interview que vous lirez plus loin vous fera découvrir un Français qui a su s'adapter.

Dans les prochains numéros dans votre kiosque habituel vous des journalistes, des commerçants, des restaud'entreprises, et tous ceux

جر ( retenez les dès maintenant ...) nous interrogerons pour chercheurs du NIH, des rateurs, des chefs qui font la diversité de notre

représentation nationale. Nous espérons contribuer ainsi à mieux faire connaitre les Français aux autres Français....

# La coordination des associations de Français de Washington. chacune leur identité et leur

L' ADFE a, comme le reste des Associations de Washington, applaudit à l'initiative du Consulat général de créer une instance de coordination des Associations de Français: en effet, nous sommes aussi soucieux de favoriser

l'information sur les activités des unes et des autres, prêts à organiser des activités communes lorsque l'ensemble de la communauté est concernée: Organisation des fêtes du 14 Juillet, Arbres de noël, etc...

Un comité des Sages a été mis en

place, avec l'accord des présidents des Associations et des délégués de Washington au CSFE. Ce comité a mis en place un répondeur téléphonique qui renseigne tous ceux qui appellent sur les activités des différentes associations. Dans un futur proche d'autres moyens d'informations seront mis en place, si le coût de ces initiatives peut ètre financé. Pour l'ADFE, une telle instance ne peut réèllement avoir du succès qu'à la condition de ne substituer pas aux différentes associations qui ont

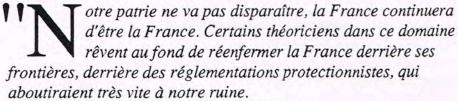
adhérents, et de ne rien faire d'autre que de la coordination et de l'information. C'est la raison pour laquelle, suivant en cela les résolutions de notre dernière Assemblée générale, nous entendons poursuivre notre collaboration à ces efforts, sous réserve qu'aucune décision ne soit prise par le comité " des Sages" sans que nous soit donnée la possibilité d'en référer à nos différents bureaux. Sous réserve également que ne soit pas créée une structure associative plémentaire, avec ses statuts propres, ce qui ne ferait qu'ajouter à la confusion de la communauté en risquant de provoquer une compétition entre les groupes voudraient contrôler cette structure.

Une lettre du comité, a été envoyée à tous les immatriculés de Washington. Le bureau de la section de l'ADFE serait heureuse d'acceuillir toutes les suggestions concernant cette coordination et la manière dont elle fonctionne pour les

répercuter à la réunion des associations qui se tient environ une fois tous les 6 semaines.

# Oui à l'EUROPE de MAASTRICHT

'existence de la Communauté, avant même le Traité de Maastritcht, a créé une zone de paix et de sécurité comme il n'en existe nulle part dans le monde, une zone de paix et de sécurité pour nos fils qui n'auront pas à connaître le même parcours que le nôtre. C'est un projet pour la France. Je veux que les Français vivent dans une zone de paix et qu'ils s'y installent pour longtemps, sinon même pour toujours."



A un jeune Français de 20 ans, je dirais:"tu as une patrie, elle est belle, elle est grande, elle sera de plus en plus forte, si Maastricht entre dans les faits; et tu as un avenir, parce que tu appartiens désormais à un ensemble de 340 à 360 millions d'habitants, capable de supporter la comparaison avec les Etats-Unis d'Amérique, ou le Japon, ou toute puissance qui naîtrait sur la surface du globe; tu as un avenir, une espérance, une volonté." En même temps, je lui garantirais la paix.

Le problème est de savoir si la France s'engage dans une grande entreprise d'où elle sortira plus forte, plus grande ou au contraire si elle s'isolera pour perdre son destin."

> François Mitterrand, Président de la République (12 Avril 1992)



# Le rôle des consulats

Le rôle des consulats est souvent mal connu de nos compatriotes, qui, sans les confondre avec les ambassades ne connaissent pas toujours le détail de leurs compétences.

A ussi n'est il pas inutile de rappeler que l'Ambassadeur est le représentant personnel du Président de la République dans le pays d'acceuil et, en tant que tel, accrédité auprès du chef d'Etat étranger. L'ambassadeur a un rôle politique dans la mesure où il est chargé des relations bilatérales d'Etat à Etat, en même temps qu'il constitue l'autorité suprème pour tous les services français exerçant leurs activités à l'Etranger. Le Consul, lui est le chef et le protecteur de la communauté française et le représentant des diverses administrations françaises. Il administre donc la communauté française et assure la protection des citoyens français vivant à l'étranger vis-à-vis des autorités locales. Ces deux rôles, administratif et de protection, sont évidemment intimement liés, même si, en fonction du pays où ils s'exercent, l'un peut apparaître plus essentiel que l'autre. Dans un pays dont la situation politique est instable, par exemple, le rôle de protection de la communauté est plus vivement ressenti que dans les grands pays industriels où la représentation des administrations est plus importante. Un rapide inventaire des fonctions administratives et de protection permettra de mieux comprendre cependant comment elles sont liées.

#### A. Les fonctions administratives:

La délivrance des documents d'identité est évidemment un acte essentiel de cette fonction. Il s'agit de la délivrance et du renouvellement des cartes d'identité et des passeports .

Le Consul est également investi des fonctions d'officier d'Etat civil et tient les registres d'Etat civil et délivre les copies et actes concernant ses administrés. Le Consul célèbre également les mariages entre deux ressortissants français qui en font la demande. Le Consul est habilité à établir certains actes notariés, sous réserve du respect des conventions bilatérales. Il procède au recensement des jeunes établis dans sa circonscription pour le service national.

Enfin, en matière de droit de vote, c'est le Consul qui établit les listes électorales et immatricule les électeurs, et gère les demandes de vote par procuration.

#### B. Les fonctions de Protection:

Il s'agit essentiellement d'activités à caractère social. A ce titre, le consulat guide et conseille les ressortissants français, (aide aux personnes agées, placements, situation personnelle etc). Il assure le paiement des pensions militaires, la retraite du combattant et peut faciliter le paiement des pensions alimentaires à l'Etranger (lorsque la personne qui la verse est domiciliée en France).

Le Consul protège également les français expatriés contre d'éventuels abus, exactions et discriminations du pays d'acceuil. Les litiges avec les autorités locales sont, dans ce cadre, de la responsibilité du consul.

Enfin, le consulat peut dans le cas d'accident grave, prévenir la famille, la conseiller sur les dispositions à prendre, y compris en matière de rapatriement (qui, sauf cas exceptionnels, reste à la charge du ressortissant).

#### C. L'organisation des consulats:

Les consulats dépendent du Service des Français de l'Etranger du Ministère des Affaires Etrangères, dont ils constituent une division, de la même manière que la division des biens français à l'Etranger ou la division de la scolarisation.

#### D. Conclusion:

Comme on l'a vu , les fonctions administratives et de protection sont indissociables : souvent le ressortissant qui a le plus besoin de la protection du Consulat a des problèmes de documents d'Etat civil, parfois de nationalité etc.. Cette interrelation plaide pour un support consulaire et un suivi des dossiers individuels qui traite la totalité du problème. L' exigence de compétence technique exigée des fonctionnaires des consulats ne devrait jamais se faire au dépens d'une conception "intégrée" des tâches administratives et des fonctions de protection .

# ELETTRE DU PRESIDENT CLINTON AUX FRANCO-AMERICAINS

Chers Amis,

"Le vice-président et moi-même vous offrons nos chaleureuses salutations. Les Franco-Américains occupent une place remarquable dans l'histoire des Etats-Unis d'Amérique, un pays qui doit beaucoup à la France et au Marquis de Lafayette, qui ont beaucoup contribué à la Révolution américaine. Naturellement, l'Amérique s'est grandement solidifiée grâce à la culture et à la vision française et canadienne-françaises. De la Nouvelle Orléans à Détroit, Des Moines, Montpelier, et Bâton Rouge, des épices cajun aux leçons d'évolution pacifique du respect mutuel dans la diversité culturelle telle que professée par les Québecois, l'Amérique est une nation plus riche à cause de votre contribution.

Il y a plus de 200 ans, la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de la France précisèrent les prémices de la Démocratie avec tant de force et de persuasion qu'ensemble, elles ont servi de phare à l'Humanité toute entière depuis lors. La statue de la Liberté, don de la France à l'Amérique est devenue le symbole de la Liberté à l'échelle planétaire. Les Etats-Unis se sont fortifiés grâce à l'appréciation des valeurs démocratiques que les Franco-Américains ont continuellement apporté à notre aventure historique commune.

En ce début de mandat, le vice président et moi-même partageons votre profond intérêt, entre autres, à l'avenir de la Communauté économique européenne et au rôle qu'y joue la République française. Nous nous sommes engagés à poursuivre notre relation spéciale avec la France, et nous nous sommes tout autant engagés à travailler ensemble à la promotion des droits humains, du développement économique et de la Démocratie. En campagne électorale j'ai insisté sur l'importance de chaque américain. La collectivité Franco-Américaine a maintenu un respect traditionnel pour la foi, l'esprit communautaire et la famille, pierre angulaire de l'expérience

américaine telle que décrite par Alexis de Tocqueville, il y a plus d'un siècle et demi. Voila pourquoi les récentes élections furent si cruciales pour tous les Américains. Nous devons saisir ce moment historique pour renouveler notre espoir dans l'avenir de la nation, notre foi dans le peuple américain, et notre vision du type de pays que nous pouvons construire ensemble.

Vu que nous partageons les mêmes valeurs et les mêmes objectifs, nous avons le souci de rendre le logement plus accessible, d'appuyer les petites entreprises, d'encourager l'investissement étranger chez nous, d'ouvrir des marchés à l'échelle mondiale, de récompenser l'effort de tous ceux qui travaillent fort et qui respectent les règles du jeu, en réformant le bien-être social tel qu'on le connaît, un plan d'apprentissage de toute une vie basé sur les opportunités en l'éducation et une solide approche anti-crime incluant entre autres choses le soutien nécéssaire en vue de procurer des services accrus de maintien de l'ordre reposant sur la collectivité. Voila ce dont le pays a besoin! Unissons nous comme peuple plein d'espoir et prêt à travailler fort pour faire ce qui doit être fait.

Grâce à votre engagement vis-à-vis des principes de la Démocratie constitutionnelle des droits fondamentaux et de la justice égale pour tous, sur le territoire et à l'extérieur, ainsi qu'à votre foi dans l'avenir de l'Amérique, vous avez fait de la collectivité franco-américaine une force vitale dans notre société et une source d'inspiration pour tous les américains."

Sincèrement, Bill Clinton,

Président élu des Etats-Unis d'Amérique (1er décembre 1992)

## POESIE LIBANAISE

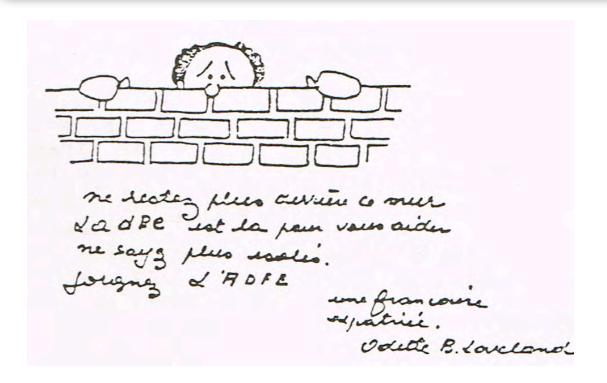
On ne parle pas de Poésie, on l'écoute, on la médite, on la savoure....

C'est le principe que de nombreux amis avaient tenu à respecter en venant écouter la poésie de Amira El-Zein, le vendredi 19 mai, chez Ximena et Philippe.

Amira est née à Tripoli au Liban d'une famille musulmane cultivée qui l'envoie chez les soeurs, à l'école catholique de Beyrouth. Toute sa vie, Amira cherchera la synthèse entre ces deux religions et ces deux cultures. A partir de l'âge de 10 ans, ce sera la poésie qui deviendra pour elle le médium privilégié de cette réconciliation.

Pour tous ceux qui ont eu le privilège d'entendre ses poèmes en français, puis d'écouter Amira les dire en arabe d'une voix de tendresse, d'une voix-caresse, le miracle, propre à toute poésie née d'une exigence essentielle, s'est opéré: pendant quelques instants chacun a pu se croire lui même réconcilié, avec lui même, avec le temps, avec ce qu'il n'a pas permis et ce qu'il nous a donné.

Amira est professeur de Littérature arabe à Georgetown. Nous espérons tous que l'enseignante ne renoncera jamais à cette voix qui chante si juste : le moment de partage qu'elle nous a permis restera l'un des moments les plus forts de nos soirées ADFE.



#### A PROPOS DE ROCHAMBEAU

L' ADFE organise les 22 et 27 avril prochain deux journées pour la défense du service public français à l'étranger. Nous reviendrons sur cette action dans notre prochain bulletin.. D'ores et déja, nous voudrions attirer votre attention sur la situation du Lycée français international de Washington (Rochambeau)

Fondation de droit privé américain, le Lycée qui fête cette année son quarantième anniversaire, a vocation à accueillir tous les enfants désireux de suivre une scolarité de type français, quelle que soit leur nationalité, tout en leur permettant de s'orienter ensuite vers l'enseignement supérieur américain. Il n'existerait pas sans l'aide de la France: la référence au système scolaire français et au baccalauréat assure la cohérence et la permanence d'un établissement dont la population scolaire se renouvelle dans des proportions de 20 à 30 % chaque année.

Cette aide (1) prend diverses formes : pédagogique (formation initiale et continue des enseignants, inspections, organisation des examens...), administrative, et financière. Ainsi, la France finance le lycée, de manière quantifiable, directement à hauteur de 10,1 millions de Francs sous forme de salaires versés aux enseignants et au personnel de direction et administratif, indirectement en accordant des bourses (2) à une centaine d'enfants français pour un montant global de 1.850.000 francs.

Or la France, qui détenait la majorité des sièges au Conseil d'administration de la Fondation qui gère le Lycée, sans toujours, il est vrai, y jouer un rôle suffisamment actif, s'est, en plus, progressivement VOLONTAIREMENT désaisie de cette majorité. Le désengagement de la France par élargissement du Conseil d'administration s'est poursuivi l'été dernier avec la création de deux nouveaux postes d'administrateurs réservés à un américain et à un francophone qui sont cooptés par le CA. Si bien qu'aujourd'hui la France ne compte plus que 5 représentants au Conseil, sur 16 membres ayant droit de vote. Tout récemment encore, le trésorier de la Fondation, fonctionnaire français, a quitté Washington sans être remplacé...

Il est à craindre dans ce contexte que le souci d'accueillir à un coût raisonnable tous les enfants désireux de suivre une scolarité en français passe parfois au second plan...

<sup>1/</sup> Le seul autre pays à aider le Lycée est le Sénégal qui met un enseignant à sa disposition.

<sup>2/</sup> sans parler de 1.050.000 Francs de bourses de la francophonie accordées aux enfants des pays signataires de la Convention de Montréal.

#### Les activités de la Déléguée au CSFE

Au cours des derniers mois Kersti Colombant a participé aux réunions suivantes: 21 novembre:réunion du groupe de travail sur les bourses à Washington: suite à la réunion de la commission locale des bourses du mois d'octobre un groupe de travail (dont la déléguée et le représentant de l'ADFE à la commission locale, Philippe Durand,) se penche sur le montant des frais de loyer et de garde d'enfant dans la région de Washington afin de revoir les forfaits accordés dans le calcul des bourses à Washington. La Commission nationale des bourses scolaires s'est réunie à Paris les 18 et 19 décembre 1995. Certaines modifications des instructions générales ont été adoptées lors de cette réunion: attribution de bourses:(1) pour la petite section du préélémentaire si l'enfant n'est pas francophone afin de faciliter l'apprentissage de la langue et l'intégration dans le système français; et (2) pour les enseignements post-secondaires existant dans les établissements de l'Agence

7 décembre et 25 janvier: Comité Tricolore: lors de ces deux réunions le comité a discuté l'utilisation des fonds de solidarité et l'organisation du bal du l4 juillet. Le comité est à la recherche d'une personne pour coordonner l'organisation de cette soirée.

15 et 16 décembre: Bureau Permanent du CSFE à Paris: lors de cette réunion, une intervention de Mme Margie Sudre, secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires Etrangères, chargé de la Francophonie, une présentation du budget du ministère des affaires étrangères et l'approbation des commissions administratives des centres de vote et du CSFE.

15 décembre: réunion du Conseil d'Administration de l'ADFE à Paris. A l'ordre du jour les objectifs pour 1996: journée mondiale de la francophonie (20 mars 1996), évaluation des revenus locaux en Afrique et en Amérique Latine et préparation de la journée mondiale de défense du secteur public français à l'étranger (semaine envisagée 22-27 avril 1996)

6 janvier: Galette des rois des Anciens Combattants: comme chaque année une réunion sympathique pour fêter les rois. Le nouveau président, M. Louis Fortin, a rappelé l'histoire de cette fête et Mme. Simone Marchand a chanté des chansons d'autrefois.

10 janvier: Commission Administrative du Centre de vote: (CACV) chaque année cette commission se réunit au mois de janvier pour contrôler la liste électorale du Centre de vote de Washington. Cette année on note une faible augmentation des inscrits,44 de plus que l'an dernier, c'est à dire 4170 inscrits. L'ADFE doit continuer ses efforts pour encourager les Français à s'immatriculer et à s'inscrire sur les listes électorales.

31 janvier: réception pour la communauté française à l'Ambassade de France lors de la visite d'Etat du Président de la République. Notre collègue, délégué élu sur la liste ADFE côte-ouest, Claude Girault, est venu assister à cette réception. I février: discours du Président en français (heureusement) devant les deux chambres du Congrès. Déjeuner au département d'Etat organisé par le Vice-Président, M. Albert Gore.

23 et 24 février: Bureau Permanent du CSFE à Paris; à l'ordre du jour une intervention de M. Hervé de Charette, Ministre des Affaires Etrangères et Président du Conseil Supérieur des Français de l'Etranger, examen des réponses aux voeux de la commission des Affaires Sociales, examen des réponses aux voeux de la commission de l'enseignement et un entretien avec M. Thierry Burkard, directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)

L'Association Démocratique des Français à l'Etranger a été créée en 1980, par des Français qui voulaient une association pour les représenter et défendre leurs intérêts. Elle rassemble tous ceux qui à l'étranger se reconnaissent dans les idéaux et les valeurs de solidarité et de justice sociale. Elle n'est liée à aucun parti politique, et veut faire entendre la voix des Français dans leur diversité et la pluralité de leurs opinions politiques ou religieuses. Elle s'oppose à toute discrimination raciale, et n'intervient jamais dans la vie politique et sociale d'autres Etats.

Les membres de l'ADFE sont regroupés en sections ou groupes locaux, actuellement 150 environ dans une centaine de pays, qui réunissent les Français d'un pays ou d'une région lorsque l'exige la taille d'un pays. Les groupes fonctionnent selon les règles démocratiques des associations: ils ont des statuts (conformes aux statuts de l'ADFE ainsi qu'à la législation locale), un budget, une assemblée générale des adhérents qui approuvent ou non les comptes et la gestion, élisent un conseil d'administration et/ou un bureau.

Les sections désignent des délégués à l'assemblée générale de L'ADFE qui se tient à Paris chaque dernier samedi du mois d'août et réunit les représentants du monde entier. Ils approuvent ou non les rapports d'activité et financier, élisent un conseil d'administration de 30 membres qui à son tour élit en son sein un bureau national de 13 membres, chargé de diriger l'ADFE selon le mandat donné par le conseil d'administration. Des responsables locaux au président national, tous sont bénévoles.

# L'ADFE a des représentants partout ou sont traités les problèmes des Français à l'étranger:

Localement dans les différentes commissions qui se tiennent au consulat et sont chargées de répondre aux besoins des Français: bourses scolaires pour leurs enfants, aide sociale pour les plus démunis, emplois et formation professionnelle.

A Paris, elle a des délégués au CSFE (Conseil Supérieur des Français à l'Etranger) parmi les 150 membres élus au suffrage universel, dont le rôle est d'informer le gouvernement sur la situation des Français à l'étranger et de lui exposer leurs demandes.

C'est par ailleurs le CSFE qui élit les 12 sénateurs représentant les Français établis hors de France.

A la Caisse des Français de l'Etranger (CFE) elle est représentée par 6 membres du Conseil d'Administration sur 21.

Au Comité d'Entraide aux Français Rapatriés (CEFR) et dans beaucoup d'autres instances concernant les activités de la France à l'étranger, la francophonie...

#### Le Comité Tricolore

Lors de sa dernière réunion le 12 janvier 1998, le Comité Tricolore a décidé de créer un site Internet pour les différentes associationsmembres du comité Tricolore. Chaque association pourrait acheminer de façon régulière les différents programmes et activités qu'elle organise.

Le Comité Tricolore étudie actuellement un projet de statuts.

Le Comité Tricolore propose d'organiser au printemps une fête de la Musique en plus de la soirée annuelle, Bastille Day, qui aura lieu cette année le samedi ll juillet 1998.

# Enseignement français à l'étranger

La commission d'enseignement de l'ADFE-Paris après accord du conseil d'administration réuni le 20 décembre 1997 entreprend au cours de l'année 98 une série d'actions auprès du gouvernement pour obtenir une prise en compte des problèmes de l'enseignement français à l'étranger: mise en place d'un groupe parlementaire à sensibiliser au problème, remise d'une pétition au ministre des Affaires étrangères pour les bourses, remise d'une pétition au ministre de l'Education nationale pour obtenir sa participation au fonctionnement de l'Agence, et en septembre, une manifestation à Paris.

#### TV5-USA

Depuis le 3 janvier 1998, nous avons accès à Washington à TV5-USA par satellite. TV5-USA est diffusée 24 heures sur 24 et 7 jours 7 dans tous les Etats-Unis. Elle est reçue à Washington par l'intermédiaire du bouquet numérique Echostar (Dish network) qui nécessite une antenne parabolique. TV5- USA est aussi diffusée dans d'autres régions des Etats-Unis par la chaîne cablée International Channel. Si nous voulons obtenir TV5-USA par câble à Washington, il faut nous mobiliser pour convaincre un câblo-opérateur local de transmettre ces programmes.

# Titularisation des agents contractuels de catégorie A dans la fonction publique Loi Le Pors

Enfin les décrets d'application paraissent: Affaires étrangères contractuels A décret 88-25 paru au JO du 14.01.1998, Coopération contractuels A et B, les décrets d'application devraient paraître au milieu de l'année. Conditions requises: avoir été en fonction dans une administration au 14 juin 1983, date de la publication de la Loi le Pors; avoir accompli, à la date de dépôt de la candidature, des services effectifs d'une durée équivalente à deux ans à temps complet dans un emploi permanent de l'Etat; justifier de la nationalité française, des droits civiques, d'un casier judiciaire vierge, de l'aptitude physique et d'une situation régulière au regard du service national. Attention: les agents contractuels concernés ont 1 an à partir de la date de parution des décrets pour demander leur titularisation. L'absence de demande de titularisation entraînera au bout d'un an la perte de la garantie d'emploi dont bénéficient actuellement les contractuels par la loi Le Pors. C'est à dire: en fin de CDD (c'est la particularité des agents à l'étranger), la porte ouverte vers l'ANPE.

Conférence "The French Paradox" novembre 1999



# Le Site Internet Consulaire pour vous faciliter la vie

Le Consulat Général de France à Washington a ouvert le 1er janvier 1998 un site Internet à l'adresse suivante:

http://www.france-consulat.org

Grâce à ce service, nombre de formalités seront désormais facilitées en vous permettant de connaître avec précision les pièces, documents et délais nécessaires à l'accomplissement de démarches. Vous pourrez prochainement télécharger certains formulaires et les compléter chez vous avant de les envoyer ou d'effectuer une visite des services. Dans bien des cas, vous pourrez même vous dispenser du déplacement et gagner ainsi du temps.

Vos questions pourront également trouver des réponses complémentaires grâce à la messagerie électronique à l'adresse suivante:

dc@france-consulat.org

Pour éviter des redondances, certaines demandes de renseignements renvoient à un des autres sites du réseau.



# Assemblée Générale de l'ADFE-Washington

L'ADFE a tenu son AG de rentrée dans les locaux de l'Ambassade de France le mardi 20 octobre à 19h30. Merci à tous ceux qui ont envoyé des procurations, un plus grand merci encore à tous ceux qui ont fait l'effort de se déplacer, spécialement à l'un d'entre nous qui a effectué le déplacement depuis Richmond pour y assister.

Une proposition semble avoir recueilli l'intérêt de l'assemblée. Cela consisterait à faire parvenir le bulletin par voie électronique à tous les membres qui ont accès à une adresse électronique. Cette mesure permettrait de disséminer le bulletin plus vite et à moindre frais. Les membres qui possèdent une adresse électronique sont priés de bien vouloir se faire connaître. L'ADFE-Washington veut se doter aussi d'une adresse électronique permanente.

Tous ceux qui voudraient proposer leurs services à la section sont priés de se faire connaître aussi rapidement que possible.

Les Français de l'Étranger ont aussi des droits.



# L'exclusion sociale dans les communautés françaises à l'étranger

rapport de Monique Cerisier-ben-Guiga, Sénatrice des Français établis hors de France

Voir le bulletin ADFE # 59 pour les deux premières propositions du rapport:

Suite:

#### "3. Lutter contre l'exclusion scolaire

#### -Rendre l'école française financièrement accessible.

- a) Augmenter la participation de l'état à la rémunération des enseignants pour faire baisser les droits de scolarité.
- b) Stabiliser le système d'attribution des bourses scolaires afin de sécuriser les familles.
- c)Revoir les barèmes des bourses pour supprimer les effets de seuil qui écartent de l'école française les enfants de familles à revenus intermédiaires.

#### -Rendre l'école française accueillante aux enfants démunis et de famille modeste.

- a) Aménager les horaires d'entrée et de sortie de l'établissement.
- b) Créer des caisses de solidarité pour qu'aucune élève ne soit exclu des activités scolaires onéreuses et pour faciliter l'accès aux activités para-scolaires.
- c) Réduire les exigences en matière de fournitures scolaires. Organiser le prêt de manuels scolaires.
- d) Organiser l'accès des installations du lycée, en particulier de la bibliothèque, p our les enfants pauvres et modestes pendant les congés scolaires.

#### -Lutter contre l'échec scolaire.

- a) Dévélopper la scolarisation précoce, surtout pour les enfants français non françophones.
- b) Multiplier les activités d'éveil, les apprentissages pratiques, développer la formation civique, encourager les pédagogies différenciées.
- c)Créer des passerelles entre l'école et la formation professionnelle en adaptant le modèle mis au point à Diegosuarez (Madagascar).
- d) Accueillir les élèves issus des familles démunies dans des foyers-internats conçus sur le modèle de l'internat de Tuléar (Madagascar)."

  A suivre...

*Bal de l'an 20000 No 61 Février 2000* 



Conférence - Les organismes génétiquement modifiés septembre 2000



# Rallye Adieu au 20ème siècle

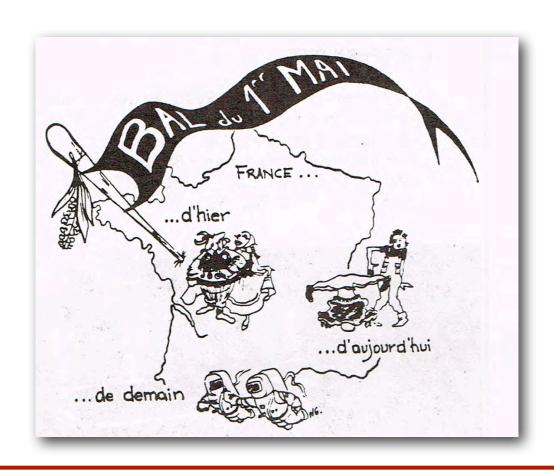
Le dimanche 30 avril l'ADFE a renoué avec une vieille tradition en organisant un rallye auto dans la région de Washington. C'est en collaboration avec l'Association des enseignants, l'Association des parents d'élèves, l'Association du personnel administratif et l'Association des anciens élèves que ce rallye a finalement vu le jour. Les épreuves se terminèrent au lycée par un repas au lycée à la fortune du pot agrémenté de sketches sur le 20ème siècle. La journée fut bien chargée, tout le monde en gardera de vifs souvenirs. Les bénéfices de la journée , 1000\$, ont été versés au fond des bourses du Lycée. L'ADFE remercie particulièrement Mme Brigitte Pierre pour l'organisation de ce rallye réussi!

Rallye Découverte Adieu au 20ème siècle 30 avril 2000



Conférence - La découverte du génome avril 2001





### REUNION DE LA COMMISSION LOCALE DES BOURSES

La seconde commission locale des bourses de Washington s'est réunie le 15 octobre 2001 à l'Ambassade de France sous la présidence du Consul Général de France, M. Gilles Montagnier. Melle Odent avait préparé les dossiers qui ont pu être consultés avant la réunion. Les règles d'attribution des bourses avant été discutées et établies lors de la première commission en avril 2001, le Président a proposé qu'on passe immédiatement à l'étude des dossiers qui comme les autres années avaient été divisés en trois catégories. La plupart des demandes de bourses concernaient des élèves du Lycée Rochambeau de Washington. Quinze dossiers avaient été constitués par des familles qui sont arrivées dans la région après la première commission. Quatre dossiers avaient été ajournés parce qu'ils étaient incomplets. Enfin 7 dossiers ont été revus à cause de changements familiaux. La quotité des bourses accordées a varié de 17 à 100% des frais de scolarité mais la commission a dû aussi refuser l'attribution de quelques bourses. Aucun des dossiers n'a entraîné de débat prolongé.

Monique Gordy représentante de l'ADFE -Washington à la CLB

Table Ronde Élection présidentielle



# **Passeports**

partir du 1er octobre 2004 les Français qui entrent sur le territoire des États-Unis pour des séjours touristiques de moins de 90 jours auront besoin d'un visa américain délivré par un consulat américain ou une ambassade américaine ou un passeport nouveau modèle sécurisé de type DEL-PHINE, à lecture optique.

Pour des séjours de plus de 90 jours ou séjours autres que touristiques, il y aura l'obligation de visa. Les résidents permanents, titulaires d'une carte verte, continueront d'être réadmis aux États-Unis sans visa quel que soit le modèle de leur passeport. Mais attention, la carte verte doit elle-même être à lecture optique. Si ce n'est pas le cas, il est impératif de solliciter le remplacement de votre carte verte en contactant les services de l'immigration américaine.

A compter du 1er octobre 2003 l'Ambassade et les Consulats de France aux États-Unis ne sont plus autorisés à délivrer des passeports valables 10 ans. Seuls les passeports d'urgence, valables 6 mois, pourront être délivrés localement.

Pour les Français des États-Unis le passeport sécurisé ne peut être actuellement délivré à l'étranger par l'ambassade et les consulats en raison de ses caractéristiques techniques. Mais à compter du dernier trimestre 2003 un dispositif de délivrance des passeports sécurisés aux Français résidant à l'étranger sera mis en place à Nantes. Les délais d'attente risquent d'être longs.

Adressez-vous au consulat pour faire une demande de passeport sécurisé si vous envisagez un séjour aux États-Unis dans les 12 mois prochains.

Table Ronde L'amitié franco-américaine en péril février 2004 - NAG



# Programme FLAM

a création du programme FLAM répond à une demande que l'ADFE fait depuis des années: créer des structures pour l'enseignement du français pour des enfants français qui ne sont pas scolarisés dans un établissement de l'Agence. Ce programme représente une chance pour ces enfants et leurs familles. Donc tout effort doit être fait pour mieux faire connaître ce programme.

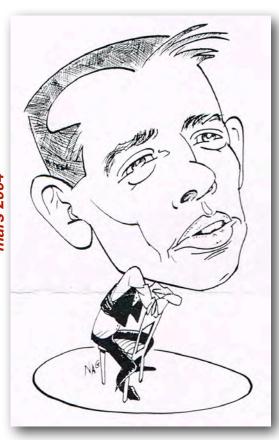
M. de Carvalho, chargé de mission pour l'enseignement et l'apprentissage de la langue à la DGCID (Direction du service de la coopération culturelle et du français) est responsable du FLAM. Le programme FLAM, français langue maternelle, a commencé il y a trois ans avec un budget de 2 millions de francs. Ce programme qui dépend de la direction générale de la coopération internationale et du développement (DAGIC) donne des subventions à des associations locales pour des opérations d'enseignement du français à des enfants français qui ne sont pas scolarisés dans les établissements de l'Agence. La première commission du programme

FLAM pour 2001 s'est réunie le 3 mars 2001 pour accepter 16 demandes.

L'année dernière le budget s'est élevé à 300 000 euros et 35 projets ont pu être réalisés. Pour cette année, la DGCID prévoit un plus grand encadrement pédagogique de ces programmes avec une coopération pédagogique avec l'Agence. Lors de l'étude des dossiers, une attention particulière est portée à la formation pédagogique des personnes responsables des projets. La DGCID discute avec le CNED et envisage la création d'un programme destiné à être utilisé dans les programmes FLAM. Le 15 juin est la date limite pour le dépôt des dossiers. (Ministère des Affaires étrangères, Direction de la coopération culturelle et du francais 244 bd Saint Germain 75303 Paris 07 SP).

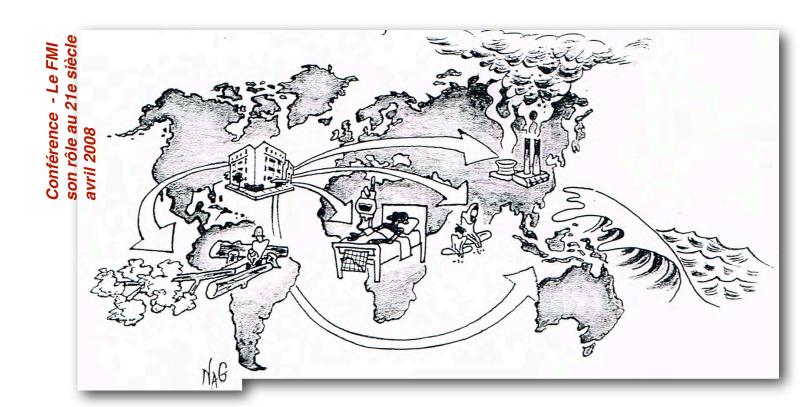
Kersti Colombant

Conference - La vie et l'oeuvre de Jacques Brel mars 2004





Soirée festive - La Chandeleur février 2005



# Inscription Enseignement supérieur

C'est dès maintenant que les démarches en vue tion. d'une inscription dans l'enseignement supérieur français doivent être entreprises. Vous trouverez ci-dessous un petit mémo reprenant les différentes procédures.

1- Demande de 1ère inscription en 1er cycle dans une université française des candidats résidant hors de France, titulaires ou futurs titulaires du bac français (possédant ou non la nationalité française).

Depuis 2005, le formulaire habituellement utilisé est remplacé par une télé procédure disponible à l'adresse : www.dossier-bleu.fr .

Les dates d'inscription vont du 4 janvier au 12 mars 2007. Au cours de cette période, le candidat doit se connecter à l'adresse indiquée, où il déposera un dossier de candidature, avant de pouvoir formuler 3 voeux. Les réponses positives des universités lui parviendront sur son adresse électronique le 3 avril pour le premier choix, le 24 avril pour le deuxième et le 16 mai pour le troisième. La période de confirmation des admissions s'étalera du 19 mai au 1er juin 2007.

En tout état de cause, le candidat doit veiller à noter en 4ème voeu une université de son académie de rattachement (liste de rattachement consultable sur: ftp://trf.education.gouv.fr/ pub/edutel/prat/formul/tableauratt.pdf) puisqu'il y bénéficie d'une garantie d'inscrip-

- 2- Demande d'inscription dans une filière sélective :
- Classes préparatoires aux grandes écoles: les inscriptions sont ouvertes du 20 janvier au 25 mars 2007 sur le site : www.admissionpostbac.org.
- BTS, IUT, IUP et toute filière sélective : le candidat doit contacter directement l'établissement d'accueil.
- 3- Spécificité études d'architecture : les inscriptions se font directement à partir du site: www.archi.fr.
- 4-Demande d'inscription des candidats français, résidant hors de France, titulaires ou futurs titulaires d'un bac étranger.

Ils doivent s'adresser directement au siège de l'université choisie, sans remplir de demande d'admission préalable. Attention les demandes de renseignement seront utilement entreprises dès maintenant, la gestion des dossiers par les universités débutant en février-mars.

Information complémentaire sur les procédures: http://www.education.gouv.fr/pid239/ famille.html

# L'avenir du Lycée Rochambeau

Une année scolaire difficile s'achève au Lycée Rochambeau. Les sujets de préoccupation ont été nombreux. Ainsi, les tensions dans les relations entre l'AEFE et la Fondation du Lycée ont conduit à la démission du Proviseur, 8 mois seulement après son arrivée. La suppression annoncée de postes chez les enseignants et le personnel administratif, recrutés localement, a également suscité beaucoup d'inquiétude. Elle a été accompagnée de la fermeture de 3 postes d'expatriés. La négociation du contrat collectif des personnels n'a débouché sur aucune augmentation liée au coût de la vie et la reprise des discussions s'annonce déjà pour janvier 2010...Par ailleurs, la rentrée se fera avec un nombre restreint de classes et des effectifs plus chargés. Seule, la réembauche prévue des collègues licenciés au Primaire apporte un peu d'apaisement en cette fin d'année.

De nombreuses questions se posent dès à présent sur l'avenir du Lycée, dans ses liens avec l'AEFE. La Convention qui les engage et qui arrive à son terme en 2011 sera-t-elle reconduite ? S'avance-t-on vers le déconventionnement de l'établissement ? L'homologa-

tion dont les conditions sont plus souples (il s'agit essentiellement d'une accréditation pédagogique et académique) prendra-t-elle le relais? Un nouveau type de contrat est-il envisageable?

Au-delà de la situation locale, l'avenir du Lycée dépend aussi largement du devenir de l'Agence. La sénatrice Monique Cerisier -ben Guiga écrit dans un article récent : « Les perspectives d'avenir de l'AEFE sont extrêmement inquiétantes », précisant que l'équilibre financier sur lequel reposait l'AEFE est en train de se rompre. En effet, la « PEC », la gratuité offerte aux élèves français des classes de lycées représente à plusieurs niveaux une charge insupportable pour son budget et son fonctionnement et fait craindre pour la survie et la cohérence du réseau.

Aussi, l'annonce faite le 19 juin par B. Kouchner de décider d'un moratoire, dès septembre, quant à la gratuité de la scolarité des Français à l'étranger autorise à un soulagement et à un optimisme raisonnables.

Monique Curioni

#### Liste Electorale

'inscription sur la liste électorale Consulat. △ consulaire (LEC) est automatique si vous êtes inscrit au registre des Français établis hors de France de votre circonscription consulaire, sauf opposition de votre part.

Si vous n'êtes pas encore inscrit au registre des Français établis hors de France, l'inscription relève d'une démarche volontaire et individuelle, démarche qui peut être faite sur papier libre par correspondance ou à l'occasion d'une visite au

Si vous vous êtes opposé à votre inscription sur la liste électorale précédemment, vous pouvez changer d'avis et demander votre inscription.

Inscrivez-vous avant le 31 décembre 2011 pour participer en juin 2012 à l'élection du Député des Français de l'Étranger qui représentera les Etats-Unis et le Canada. A la même époque, vous pourrez également participer à l'élection présidentielle.

#### Solidarité avec Haïti

hers adhérents, chers amis

Français du Monde/ADFE est membre d'une ONG, Solidarité Laïque, qui est présente en Haïti depuis 1990. Solidarité Laïque fait appel à la solidarité pour les sinistrés d'Haïti, gravement touchés par l'énorme tremblement de terre qui a plongé ce pays dans le chaos.

Le bureau de l'ADFE à Paris va coordonner l'élan de générosité que manifestent les membres et les sections locales. Il est en effet important face à de telles catastrophes Nous vous remercions de votre générosité de faire en sorte de concentrer les dons pour une plus grande efficacité.

Nous vous proposons d'envoyer vos dons

en précisant "don pour Haïti" soit par chèque à l'ADFE Paris (62 blvd Garibaldi, 75015 Paris France) soit par virement bancaire (BRED Banque Populaire, 18 quai de la Rapée 75012 Paris France, compte FR76-1010-7001-1800-9101-8065-418 code banque 10107, code guichet 00118, code bic BREDFRPPXXX.).

Ensuite Français du Monde-ADFE à Paris versera un chèque global au nom de notre association à Solidarité Laïque.

et de votre solidarité.

Français du Monde-ADFE Section de Washington

#### Prix Littéraires

ette année la soirée des Prix, contrairement aux fois précédentes, s'est déroulée sans contretemps. C'est sans doute pourquoi les participants ont été nombreux, plus d'une cin-ment. quantaine qui se sont réunis le soir du 14 mars dans la bibliothèque du Lycée Rochambeau, prêtée par le proviseur, Monsieur Véteau, que nous remercions vivement. Parmi les auditeurs, les membres du French Book Club de Bethesda étaient particulièrement nombreux et nous remercions Madeleine Hage, la personne en charge de ce groupe, d'avoir averti ses membres et d'avoir bien voulu présenter un des livres de la soirée.



Cinq des Prix Littéraires de 2011, dont l'ordre de présentation a été déterminé par un tirage au sort, ont été analysés et discutés, quoique chacun briève-

- Le Prix Goncourt, L'art français de la guerre d'Alexis Jenni, qui s'attache à évoquer la guerre coloniale aprés la Seconde guerre mondiale et ses conséquences actuelles, a été présenté par Madeleine Hage qui a remarqué qu'une dizaine de minutes pour parler des 600 pages de cette œuvre était fort peu et que ce livre méritait d'être lu et relu.

-Le Prix Décembre, Dépaysement, voyages en France, de Jean Christophe Bailly a été le choix de dernière minute Un buffet salé a accueilli les particide Chantal Mompoullan qui n'a évoqué que quelques uns des chapitres qui, comme le titre l'annonce, sont une invitation au voyage dans des lieux qui ne sont pas toujours parmi les plus célébrés de France.

- Avec Jayne Mansfield 1967, Prix Fémina, de Simon Liberati, que Mathieu O'Keefe, nouveau venu de nos soirées, a bien voulu lire et commenter,

on a abandonné la France pour se plonger dans les fantasmes américains.

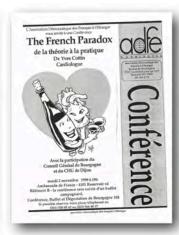
-Du domaine des murmure de Carole Martinez, Prix Goncourt des Lycéens, nous a replongés dans la France, médiévale cette fois, et Margot Miller nous a montré que cette œuvre magique-réaliste était une parabole sur l'émancipation de la femme.

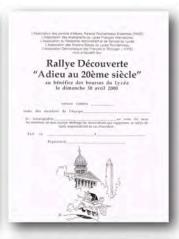
-Limonov par Emmanuel Carrère, qui a reçu le Prix Renaudot, a été présenté avec verve par Sarah Pickup Diligenti. Elle a trouvé ce livre passionnant, ne serait-ce que par le personnage hors-normes qu'il évoque.

pants en début de soirée et, après le tirage au sort de 3 des livres présentés, un petit buffet sucré leur a permis de continuer à discuter ce tour d'horizon de quelque uns des Prix Littéraires de l'année 2011

Monique Gordy





















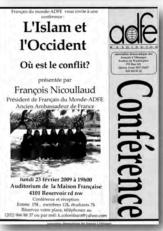
















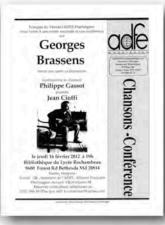




















#### **Bureau 2012-2013**

#### **Présidente**

Monique Curioni

#### Vice-présidente

Kersti Colombant

#### Secrétaire/Trésorière

Christine Tkaczyk

#### **Autres membres**

Loic Braune Edith Bresler Monique Gordy Mathieu O'Keefe

#### **Relations Extérieures**

Christiane Ciccone Conseillère à l'AFE 301-529-7810

Kersti Colombant Conseillère honoraire à l'AFE 202-966-8837

Les réunions du bureau sont ouvertes aux membres de la section. 410-364-5526

Permanence le 1er et 3ème Jeudi du mois de 11h à 12h30 au Consulat

#### **Cotisations**

Individuelle: \$40

*Couple* : \$60

Étudiant, salaire annuel inférieur à \$20,000 : \$20

Soutien: \$70

Ami de l'ADFE: \$30